

**Actes de violence dans les établissements  
publics genevois d'enseignement  
recensés dans SIGNA  
Année scolaire 2013-2014**

---



**Dominique Gros  
Hugo Baillon  
Chantal Préveral**

**Août 2014**



**Actes de violence dans les établissements  
publics genevois d'enseignement  
recensés dans SIGNA  
Année scolaire 2013-2014**

---

**Dominique Gros  
Hugo Baillon  
Chantal Préveral**

**Août 2014**

---

**Compléments d'information :**

Dominique Gros

Tél. +41/0 22 546 71 48

[dominique.gros@etat.ge.ch](mailto:dominique.gros@etat.ge.ch)

Hugo Baillon

Tél. +41/0 22 546 71 24

[hugo.baillon@etat.ge.ch](mailto:hugo.baillon@etat.ge.ch)

Chantal Préveral

Tél. +41/0 22 546 71 41

[chantal.preveral@etat.ge.ch](mailto:chantal.preveral@etat.ge.ch)

**Responsable de l'édition :**

Narain Jagasia

Tél. +41/0 22 546 71 14

[narain.jagasia@etat.ge.ch](mailto:narain.jagasia@etat.ge.ch)

**Internet :**

<http://www.ge.ch/sred>

**Diffusion :**

Service de la recherche en éducation (SRED)

12, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41/0 22 546 71 00

Fax +41/0 22 546 71 02

Document 14.028

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité  
du Service de la recherche en éducation.*

---

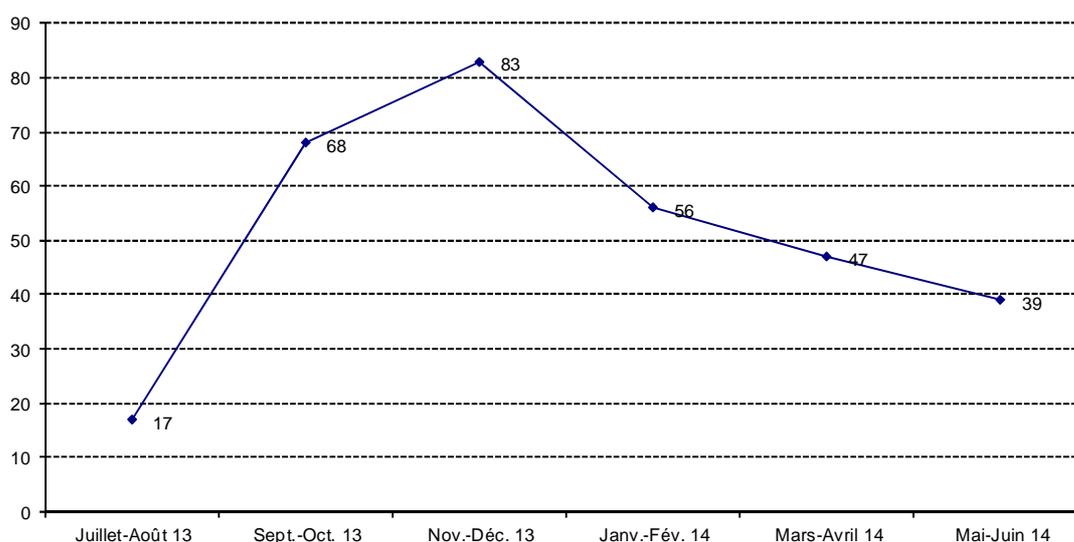
# Actes de violence dans les établissements publics genevois d'enseignement recensés dans SIGNA

## Année scolaire 2013-2014

### Résultats globaux

Pour la cinquième année consécutive, le nombre total d'actes de violence d'une certaine gravité recensés durant l'année scolaire dans les établissements publics d'enseignement est en diminution. Pour l'ensemble des établissements d'enseignement primaire, secondaire I et secondaire II, 310 actes ont été enregistrés dans SIGNA durant l'année 2013-2014. Les nombres d'actes recensés varient durant l'année (*Graphique 1*). Comme en 2011-2012 et en 2012-2013, c'est durant les quatre premiers mois qui suivent la rentrée scolaire (septembre à décembre) qu'ils sont les plus nombreux.

Graphique 1 : Nombre d'actes recensés par période (année scolaire 2013-2014)



Les atteintes à autrui représentent 60% des signalements et les atteintes aux biens un peu plus du quart (*Tableau 1*)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Contenu des quatre catégories :

- *Atteintes à autrui* : bizutage ; insultes graves ; menaces graves ; racket ou tentative de racket, extorsion de fonds ; violences physiques à caractère sexuel ; violences physiques avec arme ou arme par destination ; violences physiques sans arme.
- *Atteintes à la sécurité* : fausse alarme (incendie, bombe) ; intrusion de personnes étrangères à l'établissement ; jet de pierres ou autres projectiles ; port d'arme ; tentative d'incendie ou incendie.
- *Atteintes aux biens* : dommages au matériel ou aux locaux ; dommages aux biens personnels ; tags ; tentative de vol ou vol.
- *Autres faits* : tentative de suicide ou suicide ; trafic de produits psychotropes ; trafics divers ; autres faits graves.

**Tableau 1 : Fréquences par catégories d'atteintes**

Catégories	Nombre	Pourcentage
Atteintes à autrui	188	60.6
Atteintes aux biens	84	27.1
Autres faits	20	6.5
Atteintes à la sécurité	18	5.8
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100.0</b>

Les atteintes à autrui sont surtout des violences physiques sans arme (80 cas), des insultes graves (56 cas) et des menaces graves (34 cas) qui, ensemble, représentent un peu plus de la moitié (54.9%) de la totalité des faits enregistrés, toutes atteintes confondues (*Tableau 2*). Les autres formes recensées d'atteintes à autrui – violences physiques à caractère sexuel, violences physiques avec arme, bizutage, racket ou extorsion de fonds – sont moins fréquentes. Les atteintes aux biens concernent en premier lieu des dommages au matériel et aux locaux (35 cas) et des tentatives de vol ou des vols (33 cas), dans une moindre mesure des tags (13 cas) ; seulement 3 cas de dommages aux biens personnels ont été enregistrés. Les atteintes à la sécurité ont été les moins fréquentes en 2013-2014, elles se sont surtout concrétisées sous forme d'intrusions de personnes étrangères aux établissements (10 cas) et par des jets de pierres ou projectiles (5 cas). Quant aux 20 cas d'autres faits graves, ils représentent globalement 6.5% des actes recensés. Nous pouvons encore noter qu'en 2013-2014 aucun cas de fausse alarme, de port d'arme ou de trafic divers n'a été enregistré par les établissements participants.

**Tableau 2 : Fréquences par actes**

Actes	Nombre	Pourcentage
Violences physiques sans arme	80	25.8
Insultes graves	56	18.1
Dommages au matériel ou aux locaux	35	11.3
Menaces graves	34	11.0
Tentative de vol ou vol	33	10.6
Tags	13	4.2
Autres faits graves	12	3.9
Intrusion de personnes étrangères à l'établissement	10	3.2
Violences physiques à caractère sexuel	9	2.9
Jet de pierres ou de projectiles	5	1.6
Tentative de suicide ou suicide	4	1.3
Bizutage	4	1.3
Racket ou tentative, extorsion de fonds	3	1.0
Violences physiques avec arme	3	1.0
Trafic de produits psychotropes	3	1.0
Dommages aux biens personnels	3	1.0
<b>Total</b>	<b>393</b>	<b>100.0</b>

Pour donner un autre éclairage sur la signification de cet ensemble de faits recensés, il est possible de le traduire en un *taux d'exposition* des élèves ( $t_e$ )<sup>2</sup>, c'est-à-dire en une probabilité théorique pour 1000 élèves de l'enseignement public genevois d'avoir été exposés durant l'année scolaire à l'un des actes de violence faisant l'objet du recensement. Pour ce faire, nous

<sup>2</sup> Le taux d'exposition rapporte le nombre total d'actes signalés sur une année scolaire dans l'ensemble des établissements participants, au nombre total d'élèves scolarisés dans le(s) degré(s) d'enseignement au 31 décembre de l'année scolaire. Le taux est exprimé en ‰ (nombre théorique potentiel d'actes de violence pour 1000 élèves).

rapportons le nombre d'actes enregistrés pendant une année scolaire ( $n_s$ ) au nombre d'élèves ( $n_e$ ) fréquentant les établissements des trois degrés d'enseignement qui participent au relevé<sup>3</sup> :

$$t_e = n_s / n_e \rightarrow 310 / 68'494 = 4.5 \text{ ‰}$$

Autrement dit, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et le 30 juin 2014, dans l'ensemble des établissements de l'enseignement primaire, des collèges du cycle d'orientation et des établissements de l'enseignement secondaire II (hors filières spécialisées et formations pour adultes), moins de 5 élèves sur 1000 ont été exposés à un acte de violence dans le cadre scolaire.

Lorsque les auteurs des faits de violence recensés sont connus, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment pour les atteintes à la sécurité et les atteintes aux biens, ce sont, dans plus de 2 cas sur 3, des élèves. Pour un cinquième des faits l'auteur n'est pas connu (*Tableau 3*). Les auteurs d'actes de violence sont très majoritairement de sexe masculin (58.1%) et beaucoup plus rarement de sexe féminin (16.5%); pour un quart des signalements l'information n'est pas renseignée.

**Tableau 3 : Fréquences par catégories d'auteurs des actes**

Catégorie d'auteurs	Nombre	Pourcentage
Élèves	214	69.0
Inconnu	66	21.3
Personnes extérieures	16	5.2
Famille d'élève	12	3.9
Personnel scolaire	1	0.3
Autres	1	0.3
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100.0</b>

Pour ce qui est des victimes, ce sont d'abord des élèves, mais aussi, dans un tiers des cas, des membres du personnel scolaire (direction, enseignant-e-s, personnel administratif et technique, personnel médico-psycho-social) comme le montre le *Tableau 4*. Les victimes sont à 38.7% de sexe masculin et à 34.5% de sexe féminin; le sexe de la victime n'est pas spécifié dans les cas restants.

**Tableau 4 : Fréquences par catégorie de victimes des actes**

Catégorie de victimes	Nombre	Pourcentage
Élèves	127	41.0
Personnel scolaire	100	32.2
Sans objet	51	16.5
Autres	32	10.3
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100.0</b>

Un peu plus d'un quart des faits a été signalé à la police (27.4%), mais très rares sont les actes donnant lieu à un signalement à un service de l'Office de l'enfance et de la jeunesse (5.8%) ou à la justice (2.2%). Plus de trois quarts des faits donnent lieu à un suivi interne, au niveau de l'établissement (77.1%), les autres cas font intervenir la direction générale du degré d'enseignement (3.5%); pour un cinquième des signalements aucune suite n'est mentionnée dans SIGNA (19.4%).

<sup>3</sup> Établissements de l'enseignement primaire (EP), du cycle d'orientation (CO) et de l'enseignement secondaire II (ES II). Les formations tertiaires, les formations pour adultes, ainsi que les centres et institutions de l'enseignement spécialisé ne sont pas inclus, car ils ne participent pas au recensement.

## Résultats par degré d'enseignement

En 2013-2014, 60% des actes signalés ont été recensés dans l'enseignement obligatoire (enseignement primaire et cycle d'orientation) et 40% dans l'enseignement secondaire II (Tableau 5).

**Tableau 5 : Fréquences par niveau d'enseignement**

Niveau d'enseignement	Nombre	Pourcentage
Enseignement primaire (EP)	98	31.6
Cycle d'orientation (CO)	88	28.4
Enseignement secondaire II (ES II)	124	40.0
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100.0</b>

Dans les trois degrés d'enseignement, les actes relevant des atteintes à autrui représentent la majorité des cas et les atteintes aux biens figurent en deuxième position (Tableau 6).

**Tableau 6 : Distribution des actes par catégorie d'atteintes et par degré d'enseignement**

Degré d'enseignement	Atteintes à autrui		Atteintes aux biens		Atteintes à la sécurité		Autres faits	
	N	%	N	%	N	%	N	%
EP	56	57.1	30	30.6	7	7.1	5	5.1
CO	69	78.4	13	14.8	5	5.7	1	1.1
ES II	63	50.8	41	33.1	6	4.8	14	11.3

L'examen détaillé des actes recensés durant l'année scolaire permet d'affiner l'analyse (Tableau 7).

**Tableau 7 : Fréquences des actes par niveau d'enseignement**

Actes	EP	CO	ES II
Violences physiques sans arme	25	34	21
Insultes graves	10	18	28
Domages au matériel ou aux locaux	18	8	9
Menaces graves	12	12	10
Tentatives de vol ou vols	3	1	29
Tags	6	4	3
Autres faits graves	1	1	10
Intrusion de personnes extérieures à l'établissement	2	2	6
Violences physiques à caractère sexuel	5	2	2
Jets de pierres ou projectiles	2	3	0
Tentatives de suicide ou suicides	2	0	2
Bizutage	2	1	1
Racket ou tentative, extorsion de fonds	1	1	1
Tentatives d'incendie ou incendies	3	0	0
Violences physiques avec arme	1	1	1
Trafic de produits psychotropes	2	0	1
Domages aux biens personnels	3	0	0
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>88</b>	<b>124</b>

Dans les établissements de l'enseignement primaire, les violences physiques sans arme, les dommages au matériel ou aux locaux ainsi que les menaces graves viennent en tête des actes signalés ; ils sont suivis par les insultes graves.

Au CO, les violences physiques sans arme et les insultes graves sont les actes les plus fréquemment signalés ; viennent ensuite les menaces graves. En revanche, aucun cas de tentative de suicide ou de suicide, de tentative d'incendie ou d'incendie, de trafic de produits psychotropes ni de dommages aux biens personnels n'a été relevé.

Dans l'enseignement secondaire II, les tentatives de vol ou vols sont presque aussi nombreux que les insultes graves ; viennent ensuite les violences physiques sans arme. Dans ce degré, aucun signalement de jet de pierres ou projectiles, de tentative d'incendie ou d'incendie ni de dommages aux biens personnels n'a été enregistré en 2013-2014.

### **Comparaisons dans le temps**

Le recensement systématique des actes de violence dans tous les établissements d'enseignement publics genevois par l'intermédiaire de l'application informatique SIGNA a été effectif dès l'année scolaire 2007-2008<sup>4</sup>. Le fort taux de participation au recensement témoigne d'un réel engagement des directions d'établissement pour prévenir la violence et assurer un climat scolaire propice aux apprentissages. Le recul des années et le cumul des données récoltées autorisent à poser quelques constats sur l'évolution de la violence en milieu scolaire à Genève.

#### ***Globalement, la quantité des actes de violence recensés diminue***

Pour la cinquième fois consécutive, le nombre total d'actes recensés dans SIGNA au cours d'une année scolaire a diminué. Il est passé de 471 en 2008-2009 à 310 en 2013-2014 (*Tableau 8*), ce qui représente une diminution d'un tiers du nombre d'actes signalés par rapport au volume initial.

**Tableau 8 : Fréquences par degré d'enseignement (années scolaires 2008-2009 à 2013-2014)**

Niveau d'enseignement	2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013		2013-2014	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
EP	190	40.3	171	36.9	123	28.7	101	24.6	83	21.1	98	31.6
CO	153	32.5	182	39.3	210	49.4	154	37.4	167	42.5	88	28.4
ES II	128	27.2	110	23.8	92	21.7	156	38.0	143	36.4	124	40.0
<b>Total</b>	<b>471</b>	<b>100.0</b>	<b>463</b>	<b>100.0</b>	<b>425</b>	<b>100.0</b>	<b>411</b>	<b>100.0</b>	<b>393</b>	<b>100.0</b>	<b>310</b>	<b>100.0</b>

#### ***L'évolution diffère selon les degrés d'enseignement***

La comparaison des résultats des six années scolaires montre cependant des évolutions différentes selon les degrés d'enseignement. Le nombre des faits de violence signalés a continuellement diminué dans l'enseignement primaire entre 2008-2009 et 2012-2013 (période pendant laquelle il a été divisé par deux) ; il a cependant légèrement augmenté l'année dernière. Au CO, il a tout d'abord augmenté jusqu'en 2010-2011, puis diminué en 2011-2012, pour croître légèrement en 2012-2013, puis a diminué fortement cette dernière année. Enfin, dans l'ES II, il a diminué pendant les trois premières années, puis a assez fortement augmenté en 2011-2012 et est reparti à la baisse lors des deux dernières années. Ces tendances sont confirmées par les taux d'exposition par degré d'enseignement qui, en prenant en compte les effectifs d'élèves, donnent une image d'un risque potentiel qui est

<sup>4</sup> Des informations descriptives et explicatives sur SIGNA sont consultables sur la page Internet suivante : <http://www.ge.ch/recherche-education/signa/>.

systématiquement le plus faible dans l'enseignement primaire et le plus élevé au CO (Tableau 9), mais il faut relever que dans ce degré les résultats de l'année 2013-2014 diffèrent fortement de ceux des années précédentes sans que nous puissions en expliquer la raison.

**Tableau 9 : Taux d'exposition pour chaque degré d'enseignement (années scolaires 2008-2009 à 2013-2014)**

Niveau d'enseignement	2008-2009 t <sub>e</sub> en ‰	2009-2010 t <sub>e</sub> en ‰	2010-2011 t <sub>e</sub> en ‰	2011-2012 t <sub>e</sub> en ‰	2012-2013 t <sub>e</sub> en ‰	2013-2014 t <sub>e</sub> en ‰
EP	5.7	5.1	3.7	3.1	2.6	3.0
CO	11.8	13.8	16.1	11.7	12.8	6.7
ES II	6.5	5.4	4.5	7.4	6.8	5.5
<b>Total</b>	<b>7.1</b>	<b>6.9</b>	<b>6.4</b>	<b>6.1</b>	<b>5.9</b>	<b>4.5</b>

### **Les atteintes à autrui constituent la majorité des actes recensés**

Sur les six années scolaires considérées, les atteintes à autrui constituent toujours la majorité des cas signalés. Leur poids relatif le plus haut a été enregistré en 2010-2011 (67.1%) et le plus faible en 2012-2013 (55.0%).

### **Les auteurs et les victimes ont des profils stables**

Lorsque les auteurs des actes recensés sont connus, ce sont des élèves dans au moins deux cas sur trois. Les auteurs d'actes de violence ne sont que très exceptionnellement des membres du personnel scolaire (Tableau 10).

**Tableau 10 : Proportions d'élèves et de membres du personnel scolaire parmi les auteurs d'actes de violence (années scolaires 2008-2009 à 2013-2014)**

Auteurs	2008-2009 %	2009-2010 %	2010-2011 %	2011-2012 %	2012-2013 %	2013-2014 %
Élèves	64.8	65.0	74.1	65.2	62.4	69.0
Personnel scolaire	0.4	0.2	0.7	0.5	1.5	0.3

Au niveau des victimes, les chiffres sont stables : ce sont le plus souvent des élèves, mais dans près d'un cas sur trois ce sont des enseignant-e-s ou d'autres membres du personnel scolaire (Tableau 11).

**Tableau 11 : Proportions d'élèves et de membres du personnel scolaire parmi les victimes d'actes de violence (années scolaires 2008-2009 à 2013-2014)**

Victimes	2008-2009 %	2009-2010 %	2010-2011 %	2011-2012 %	2012-2013 %	2013-2014 %
Élèves	45.8	40.9	49.2	49.1	46.3	41.0
Personnel scolaire	27.6	29.8	27.3	27.2	27.2	32.2

Les différences entre sexes sont nettes et constantes au cours du temps, tant en ce qui concerne les auteurs que les victimes d'actes de violence : les femmes sont proportionnellement plus fréquemment victimes qu'auteurs de violences (Tableau 12).

**Tableau 12 : Proportions de personnes de sexe féminin parmi les auteurs et parmi les victimes d'actes de violence (années scolaires 2008-2009 à 2013-2014)**

Personnes de sexe féminin	2008-2009 %	2009-2010 %	2010-2011 %	2011-2012 %	2012-2013 %	2013-2014 %
Auteurs	13.8	14.2	11.8	12.9	14.5	16.5
Victimes	31.8	30.5	32.0	34.5	30.8	34.5

**Des actes parfois signalés à la police et principalement suivis au niveau des établissements**

Si un acte recensé donne lieu à un signalement auprès d'une instance spécifique en fonction de sa nature (police, services de l'Office de l'enfance et de la jeunesse [OEJ] ou justice), c'est principalement à la police (*Tableau 13*).

**Tableau 13 : Proportions d'actes donnant lieu à un signalement à une instance spécifique (années scolaires 2008-2009 à 2013-2014)**

Instance	2008-2009 %	2009-2010 %	2010-2011 %	2011-2012 %	2012-2013 %	2013-2014 %
Police	35.7	33.7	29.6	27.7	20.3	27.4
Services de l'OEJ	6.4	5.0	8.5	7.5	4.3	5.8
Justice	1.5	1.1	1.9	0.7	1.3	2.2

Les suites données aux violences constatées sont essentiellement assurées par les établissements eux-mêmes, ce qui est cohérent avec les formes les plus courantes de ces actes (violences physiques sans arme, injures, menaces).

## **Pour conclure**

Les tendances dégagées sur la durée montrent que :

- le nombre de faits de violence recensés dans les établissements d'enseignement publics genevois baisse ;
- les atteintes à autrui restent majoritaires parmi les signalements ;
- cinq actes représentent à eux seuls environ les trois quarts des faits enregistrés : les violences physiques sans arme, les insultes graves, les vols ou tentatives de vol, les dommages au matériel ou aux locaux et les menaces graves ;
- l'intensité et les formes de violence varient en fonction des degrés d'enseignement, ce qui s'explique vraisemblablement entre autres par les différences de population scolarisée (notamment en termes d'âge) et de contraintes institutionnelles qui y ont cours ;
- les profils des auteurs et des victimes des actes de violence en milieu scolaire restent stables ;
- lorsque des faits donnent lieu à un signalement, c'est d'abord à la police ;
- le suivi est principalement assuré au sein de l'établissement d'enseignement concerné.

Le dispositif SIGNA nous amène à constater que les établissements d'enseignement publics genevois sont peu exposés à des faits graves de violence et que le risque pour les élèves d'y être confrontés est très faible.

Il s'agit d'un constat basé sur un relevé de type institutionnel s'avérant surtout adéquat pour recenser les formes les plus visibles de violence. D'autres manifestations de violence, comme le harcèlement, peuvent être plus difficiles à identifier et c'est pourquoi il importe de compléter ces données par d'autres sources d'informations, notamment issues d'enquêtes auprès des élèves. C'est la raison qui a motivé la réalisation d'une enquête en 2012 auprès d'un échantillon de près de 3'000 élèves du CO et de l'ES II dans le cadre du projet « Harcèlement et cyberharcèlement : mesurer et agir », dont les principaux résultats ont été publiés dans une note d'information du SRED<sup>5</sup> diffusée lors de la 2<sup>e</sup> conférence nationale « Jeunes et violence », qui s'est tenue les 14 et 15 novembre 2013 à Genève.

La complémentarité des approches permet de mieux sérier les formes de violence en milieu scolaire ; elle favorise ainsi le développement et l'amélioration de l'efficacité des moyens de lutte et de prévention à l'encontre de celles-ci.

---

<sup>5</sup> Note d'information n°56 : *L'observation des faits de violence en milieu scolaire à Genève* (D. Gros, nov. 2013).



